

OBJET : Dénomination des salles du Gymnase de CHAMP FLEURI

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Il serait souhaitable de donner des noms aux deux salles les plus importantes du Gymnase de CHAMP FLEURI, intitulées jusqu'à ce jour :

- Gymnase S
- Gymnase B

Je vous demande donc de bien vouloir proposer deux noms pour ces salles.

Je mets la question aux voix.

Puis, il lit l'avis des Commissions :

"Les Commissions pensent qu'il n'y a pas urgence à donner des noms personnels aux salles concernées et préféreraient, pendant une période intermédiaire, qu'elles soient désignées par des lettres (A, B, C, D, E, ...)"

LE MAIRE - Ce gymnase s'appelle toujours "Gymnase de Champ-Fleury". Il s'agit ici de donner une dénomination aux salles se trouvant à l'intérieur. Vous avez entendu l'avis des Commissions. Pour ma part, je vous propose d'appeler ces salles : Salle Héraclès, Salle Milon de Crotone et Salle Pélops. Héraclès fut un athlète toute catégorie ; Milon de Crotone fut un athlète pluridisciplinaire : il a eu la main coincée dans la fente d'un arbre qu'il s'apprêtait à arracher et a été dévoré par des bêtes ; Pélops fut un athlète célèbre parce qu'il a souvent été vainqueur aux courses de char.

M. Gilbert GERARD - On avait décidé d'appeler ces salles A, B, C, D, pour laisser la place libre pour les futurs champions réunionnais.

LE MAIRE - De toute façon, on pourra toujours revenir sur notre décision.

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE D'APPELER LA SALLE S, ("Salle Héraclès" ; les autres salles conserveront leur dénomination de SALLE B, C, D...

vu St Denis le 17 Novembre 82
P/le Préfet, le Secrétaire Général